

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 06807 Numéro SIREN : 503 182 073 Nom ou dénomination : Aaxen

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2020 sous le numéro de dépôt 41434

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-07-2020

N° DE DEPOT : 041434

N° GESTION : 2008B06807

N° SIREN : 503182073

DENOMINATION : Aaxen

ADRESSE : 20 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

MILLESIME : 2016

AAXEN

Société par Actions Simplifiée

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

**C.C. AUDIT
17, avenue d'Italie
75013 PARIS**

**SCOREX
10, rue Lauriston
75116 PARIS**

**Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris**

AAXEN

Société par Actions Simplifiée au Capital de 4 979 426 €

Siège social : 20, avenue Franklin D. Roosevelt

75008 PARIS

503 182 073 RCS PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- . le contrôle des comptes annuels de la société par actions simplifiée AAXEN tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total de bilan de 15 933 079 €, un total des produits de 29 395 840 € et un bénéfice net de 3 380 024 € ;
- . la justification de nos appréciations ;
- . les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans l'annexe légale, dans le paragraphe « les événements significatifs de la période », quant au contrôle fiscal, aucune provision n'étant comptabilisée à ce titre.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous attirons votre attention sur le paragraphe suivant précisé dans l'annexe légale à la rubrique « les événements significatifs de la période » : les opérations juridiques et financières, dont nous nous sommes assurés de la juste traduction comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 30 mars 2017.

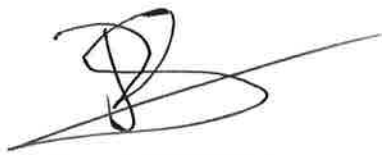
Les Commissaires aux Comptes,

C.C. AUDIT

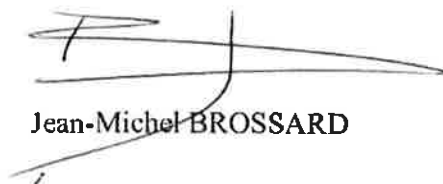
SCOREX



Karim MALOU



Hervé POUBEAU



Jean-Michel BROSSARD

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	70 612	37 871	32 741	44 521
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	388 846		388 846	331 873
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	41 411	11 086	30 325	19 941
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	9 140 890	1 550 050	7 590 840	25 893 641
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	142 512		142 512	28 050
	TOTAL (II)	9 784 271	1 599 007	8 185 264	26 318 025
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	12 275		12 275	7 312
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 435 947		1 435 947	1 066 449
	Autres créances	5 544 027		5 544 027	4 896 173
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				5 312
COMPTES DE REGULARISATION	DISPONIBILITES	644 223		644 223	512 146
	Charges constatées d'avance	110 310		110 310	115 967
	TOTAL (III)	7 746 783		7 746 783	6 603 359
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)	1 032		1 032	320
	TOTAL ACTIF (I à VI)	17 532 087	1 599 007	15 933 079	32 921 704
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				114 522	
(3) dont créances à plus d'un an				1 206 655	545 472

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	4 979 426	7 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 331 048	1 502 831
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	31 473	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(3 202 741)	(2 453 674)
	Résultat de l'exercice	3 380 024	3 083 140
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	20 790	225 081
	Total des capitaux propres	6 540 020	9 857 378
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	1 890 280	1 699 103
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	1 890 280	1 699 103
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	5 657 139	8 642 400
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 537	10 534 665
	Emprunts et dettes financières divers	864 363	1 129 191
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 714	389 790
	Dettes fiscales et sociales	627 642	669 177
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	42 383	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	7 502 779	21 365 223
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	15 933 079	32 921 704
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		3 380 023,85	3 083 140,24
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 063 795	13 055 223
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		18 537	10 336

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		Fraoce	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 721 915		3 721 915	2 871 694
	Montant net du chiffre d'affaires	3 721 915		3 721 915	2 871 694
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			45 695	42 655
	Autres produits			3 030	147 133
	Total des produits d'exploitation (1)			3 770 640	3 061 482
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				188
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 689 956	1 320 648
	Impôts, taxes et versements assimilés			91 595	52 410
	Salaires et traitements			1 291 704	1 066 707
	Charges sociales du personnel			565 066	487 024
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			16 283	34 780
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				1 000
	Autres charges			7 232	39 934
	Total des charges d'exploitation (2)			3 661 835	3 002 691
RESULTAT D'EXPLOITATION				108 805	58 791

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	31/12/2015
RESULTAT D'EXPLOITATION		108 805	58 791
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	4 690 000	4 100 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	72 103	57 037
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	571 821	
	Différences positives de change	815	269
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	379	
Total des produits financiers		5 335 118	4 157 306
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	763 998	1 010 952
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 548 089	744 155
	Différences négatives de change	1 406	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 313 493	1 755 107
RESULTAT FINANCIER		3 021 625	2 402 199
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 130 430	2 460 990
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	19 980 000	912 466
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	310 082	652
	Total des produits exceptionnels	20 290 082	913 118
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 239	386
	Sur opérations en capital	20 402 801	912 466
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	105 791	123 170
	Total des charges exceptionnelles	20 509 831	1 036 022
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(219 750)	(122 904)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(469 344)	(745 054)
TOTAL DES PRODUITS		29 395 840	8 131 906
TOTAL DES CHARGES		26 015 816	5 048 766
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 380 024	3 083 140
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		2 785	3 276
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		958	600
(3) dont produits concernant les entreprises liées		4 762 103	4 156 969
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		162 867	202 843

Etats financiers au 31/12/2016

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 15 933 079 euros

Le compte de résultat présente un total de **produits** de 29 395 840 euros
et un total de **charges** de 26 015 816 euros
dégageant ainsi un **résultat** de 3 380 024 euros

L'exercice considéré débute le 01/01/2016 et finit le 31/12/2016. Il a une durée de 12 mois (l'exercice précédent avait une durée de 12 mois).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément au Plan Comptable Général. La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs de la période

Opérations juridiques et financières :

Au cours du dernier trimestre de l'exercice, la société AAXEN a cédé les participations qu'elle détenait dans les sociétés suivantes : COSMOGEN, COSMOGEN INC, et SIMAX. Le résultat de cession s'élève à - 114 k€ .

Les emprunts bancaires souscrits lors de l'acquisition de ces titres ont été remboursés par anticipation ainsi qu'une partie de l'emprunt obligataire convertible en actions (remboursement de 2 871 061 obligations sur les 8 310 000 émises en 2014 générant le versement d'une prime de non conversion d'un montant de 895 k€ ; la provision constituée à ce titre a été reprise).

Consécutivement à ces opérations, les associés ont décidé de réduire le capital social d'une somme de 2 521 k€ pour le ramener de 7 500 k€ à 4 979 k€ par voie de rachat par la société, puis d'annulation, de 2 520 574 de ses propres actions.

Enfin, la société AAXEN a racheté 200 000 Bons de Souscriptions d'Actions propres (sur les 400 000 émis en 2014) dont 120 000 ont été annulés à la clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Contrôle fiscal :

Courant 2016, la société a fait l'objet d'un contrôle par l'administration fiscale portant sur les déclarations souscrites du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014. Une proposition de rectification reçue en juillet 2016 remet en cause la déduction des primes de non conversion des emprunts obligataires qu'elles soient versées (1 328 k€ pour 2014) ou provisionnées (644 k€ au 31 décembre 2014). La société conteste le bien-fondé de cette position et a entamé un recours contentieux ; aucune provision n'a été constituée à ce titre (hors frais de procédure). L'impôt correspondant à ces bases représenterait une somme de 657 k€.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des biens selon les indications ci-dessous :

- Logiciels	3 à 10 ans
- Agencements	8 à 10 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	8 ans

Les écarts avec les amortissements déductibles fiscalement sont comptabilisés en résultat exceptionnel (amortissements dérogatoires).

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont intégrés au prix de revient et sont déduits linéairement sur 5 ans par voie d'amortissements dérogatoires.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Une provision pour dépréciation des titres est calculée lorsque leur valeur actuelle devient inférieure au prix d'acquisition ou à la valeur d'apport.

Au cours de l'exercice 2016, le montant des dividendes distribués par les filiales (dont COSMOGEN) s'est élevé à 4 690 k€ contre 4 100 k€ en 2015.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été inscrites pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Comptes financiers

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont inscrites pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites pour leur valeur d'entrée et font éventuellement l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque le cours à la date d'inventaire est inférieur à cette valeur d'entrée. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées, mais sont réintégrées dans le résultat fiscal.

Résultat courant / Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, les plus ou moins values de cession d'éléments d'actifs, les amortissements comptabilisés en application de la réglementation fiscale (amortissements dérogatoires), les charges et produits liés aux litiges ou aux sinistres d'une ampleur particulière et les subventions d'investissements ainsi que les amendes, pénalités et rappels ou restitutions d'impôts ou de cotisations.

Les autres éléments tels que les ajustements des charges à payer des exercices précédents sont comptabilisés en résultat courant même s'ils concernent des exercices antérieurs.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres éléments d'information

Fiscalité :

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2009, la SAS AAXEN s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe fiscal qu'elle forme avec les sociétés ALKOS COSMÉTIQUES, INTER COSMÉTIQUES et SAGAL. La société COSMOGEN, intégrée à compter du 1er janvier 2015 est sortie du périmètre à effet du 1er janvier 2016.

La convention d'intégration fiscale stipule que chaque société filiale continuera de calculer et comptabiliser son impôt sur les bénéfices comme en l'absence d'intégration.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

En tant que société mère d'un groupe fiscalement intégré, la SAS AAXEN a bénéficié en 2013 d'une avance de trésorerie d'un montant de 266 k€ de la part d'OSEO au titre du préfinancement du CICE calculé par chacune des filiales du groupe. La créance en germe évaluée à 313 k€ a ainsi été cédée à OSEO. Au 31 décembre 2013, la créance définitive de CICE, pour les trois sociétés bénéficiaires, représentait une somme de 316 k€. Pour 2014 à 2016, le CICE du groupe n'a pas fait l'objet d'une demande de préfinancement.

Les comptes de la société AAXEN, au 31 décembre 2016, intègrent une provision de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi pour un montant de 3 k€ comptabilisé en diminution des charges sociales et calculé en fonction des salaires bruts versés au cours de l'année civile 2016. Le CICE obtenu en 2016, au titre de l'année 2015 (0.5 k€), a été affecté au financement des investissements.

Crédit d'impôt recherche

Les comptes au 31 décembre 2015 comprenaient un crédit d'impôt recherche d'un montant de 33 k€. Pour 2016, le crédit d'impôt recherche s'élève à 34 k€. Le total des dépenses de recherche comptabilisées dans les charges de l'exercice et ayant servi de base au calcul du crédit d'impôt représente une somme de 114 k€.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Social :

La société AAXEN applique à son personnel la Convention Collective des Industries Chimiques. Il n'a pas été constitué de provision pour les indemnités de départ à la retraite.

A la suite d'un contrôle URSSAF portant sur les années 2008 à 2010, la société ALKOS DÉVELOPPEMENT (devenue AAXEN) a reçu un rappel de cotisations qu'elle a contesté. La provision constituée à ce titre s'élève à 44 k€ .

Emprunt obligataire :

Le contrat d'émission d'obligations convertibles en actions signé le 11 avril 2014 prévoit en son article 2.7. une prime de non conversion.

Les bases de la conversion ayant été fixées, la prime n'est pas comptabilisée en tant que dette.

Toutefois, pour faire face au risque de remboursement, une provision a été constituée en prenant pour hypothèse un remboursement à la clôture de chaque exercice. Au 31 décembre 2016, et compte tenu du paiement intervenu au cours de l'exercice (voir "évènements significatifs" ci-dessus), la provision s'élève à 1 846 k€ .

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	402 485		56 974			459 458
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	402 485		56 974			459 458
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	13 323		7 175			20 498
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	13 201		7 712			20 914
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 524		14 887			41 411
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	27 443 691		2 100 000		20 402 801	9 140 890
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	28 050		6 607 673		6 493 211	142 512
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27 471 741		8 707 673		26 896 012	9 283 402
TOTAL		27 900 749		8 779 534		26 896 012	9 784 271

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	26 091	11 780		37 871
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 091	11 780		37 871
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 614	1 941		3 555
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	4 969	2 562		7 531
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 583	4 503		11 086
TOTAL		32 674	16 283		48 957

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 715			1 779			(63)
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	1 715			1 779			(63)
Frais d'acquisition de titres de participation	104 076			308 303			(204 227)
TOTAL	105 791			310 082			(204 290)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			105 791			310 082	(204 290)

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	225 081	105 791	310 082	20 790
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		225 081	105 791	310 082	20 790
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	44 603		1 000	43 603
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	320	1 032	320	1 032
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	1 654 180	762 966	571 502	1 845 645
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 699 103	763 998	572 821	1 890 280
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 550 050			1 550 050
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 550 050			1 550 050
TOTAL GENERAL		3 474 234	869 790	882 903	3 461 120

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		1 000	
	763 998	571 821	
	105 791	310 082	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	142 512	114 522	27 990
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 435 947	1 435 947	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	7 000	7 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 857 914	651 259	1 206 655
	Taxes sur la valeur ajoutée	70 669	70 669	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	3 608 143	3 608 143	
	Débiteurs divers	302	302	
	Charges constatées d'avances	110 310	110 310	
TOTAL DES CREANCES		7 232 797	5 998 152	1 234 645
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	5 657 139	218 155		5 438 984
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	18 537	18 537		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	292 714	292 714		
	Personnel et comptes rattachés	221 327	221 327		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	183 338	183 338		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	175 060	175 060		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	47 917	47 917		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	864 363	864 363		
	Autres dettes	42 383	42 383		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		7 502 779	2 063 795		5 438 984
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		13 371 016			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Produits à recevoir		457 911
Autres créances clients		385 507
<i>Clients Factures à établir IC</i>	213 687	
<i>Clients Factures à établir SG</i>	93 101	
<i>Clients Factures à établir COS</i>	15 185	
<i>Clients Factures à établir AC</i>	63 534	
Autres créances Pds à rec.		72 404
<i>Intérêts courus C/C - IC</i>	23 270	
<i>Intérêts courus C/C - SG</i>	2 806	
<i>Intérêts courus C/C - Cosmogen</i>	7 446	
<i>Intérêts courus C/C - AC</i>	38 580	
<i>Divers - Pds à recevoir</i>	302	

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		764 092
Emprunts obligataires convertibles		218 155
<i>Int courus s/empr. obligataire</i>	<i>218 155</i>	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11 523
<i>Intérêts et frais à payer</i>	<i>11 523</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		143 685
<i>Fournisseurs fact.non parven.</i>	<i>143 685</i>	
Dettes fiscales et sociales		348 345
<i>Personnel charges à payer</i>	<i>218</i>	
<i>Dettes provis. pour CP & RTT</i>	<i>111 948</i>	
<i>Personnel - Autres Ch.à Payer</i>	<i>666</i>	
<i>Frais déplacements à payer</i>	<i>11 952</i>	
<i>Bonus à payer</i>	<i>96 543</i>	
<i>Charges soc. prov./ CP & RTT</i>	<i>52 000</i>	
<i>Org.sociaux - chg à payer</i>	<i>222</i>	
<i>Charges soc. prov./ bonus</i>	<i>43 056</i>	
<i>Charges soc. prov./ A.N.</i>	<i>372</i>	
<i>Charges fisc. prov./ CP & RTT</i>	<i>1 377</i>	
<i>Etat autres charges à payer</i>	<i>13 463</i>	
<i>Charges fisc. prov. / bonus</i>	<i>1 187</i>	
<i>Charges fisc. prov. / A.N.</i>	<i>10</i>	
<i>Etat - Ch.à payer/contrôle</i>	<i>15 330</i>	
Autres dettes		42 383
<i>Clients Avoirs à établir</i>	<i>9 583</i>	
<i>Clients Avoirs à établir AC</i>	<i>32 800</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			110 310
Assurances		14 259	
Locations		628	
Cotisations et abonnements		49	
Salons professionnels		51 629	
Entretien & maintenance		21 410	
Voyages et déplacements		14 337	
Honoraires		7 500	
Téléphonie		480	
Electricité		17	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			110 310

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		7 500 000,00	1,0000	7 500 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		2 520 574,00	1,0000	2 520 574,00
	Du capital social fin d'exercice		4 979 426,00	1,0000	4 979 426,00

Réduction du capital social par voie de rachat puis d'annulation d'actions propres selon Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 octobre 2016 et décision du Président du 22 novembre 2016.

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2016
Capital social	7 500 000			(2 520 574)	4 979 426
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 502 831			(171 783)	1 331 048
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		31 473			31 473
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		597 993		(597 993)	
Report à nouveau	(2 453 674)	2 453 674		(3 202 741)	(3 202 741)
Résultat de l'exercice	3 083 140	(3 083 140)		3 380 024	3 380 024
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	225 081			(204 290)	20 790
TOTAL	9 857 378			(3 317 357)	6 540 020

Date de l'assemblée générale 21/06/2016

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 9 857 378

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 9 857 378

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice (6 493 091)

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 3 175 734

Rachat et annulation d'actions propres

La société a procédé au rachat de 2 520 574 actions propres pour un montant total de 6 321 308 €. Ces actions ont ensuite été annulées. La différence entre la valeur nominale des titres (2 520 574 €) et leur prix d'acquisition représente une somme de 3 800 734 € imputée sur le poste "autres réserves" pour 597 993 € et pour le solde, soit un montant de 3 202 741 €, sur le compte "report à nouveau" en application d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 18 octobre 2016.

Informations sur les Bons de Souscription d'Actions (BSA) émis selon décision des associés en date du 11 avril 2014

Nombre de bons = 400 000

Prix d'émission unitaire = 0.10 € soit un total de 40 000 €

Chaque bon donne le droit de souscrire à une action de 1€ de valeur nominale pour un prix de souscription de 1 € l'action

Période d'exercice : les BSA sont exerçables jusqu'au 30 juin 2024.

Au cours de l'exercice, la société a racheté 200 000 BSA propres pour un prix total de 286 305 €. Le 22 novembre 2016, la Collectivité des Associés a décidé d'annuler 120 000 de ces bons par imputation de leur valeur de rachat (171 783 €) sur le poste "primes d'émission".

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2016
Total des produits exceptionnels		20 290 082
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>Prod. cessions immo. financières</i>	19 980 000	19 980 000
Reprises sur provisions et transferts de charges <i>Rep. Amort. dérogatoires</i>	310 082	310 082
Total des charges exceptionnelles		20 509 831
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>Pénalités & amendes</i>	1 239	1 239
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>Val. nette cpta. immo. financ.</i>	20 402 801	20 402 801
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions <i>Dotations amort. dérogatoires</i>	105 791	105 791
Résultat exceptionnel		(219 750)

ANNEXE - Elément 11

Impôts différés ou latents

Etat exprimé en euros

31/12/2016

	Actif N-1	Passif N-1	Augmentations	Diminutions	Actif N	Passif N
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS						
1. Provisions réglementées						
Provision pour hausse des prix						
Provision pour fluctuation des cours						
Provision pour investissement						
Amortissements dérogatoires		225 081	105 791	310 082		20 790
Autres provisions réglementées						
2. Subventions d'investissement						
3. Charges non déd. temporairement						
Provision congés payés ancien régime						
Participation des salariés						
Provision pour retraites						
Prov.pertes à terminaison ou stocks						
Autres charges à payer						
4. Prods.non taxables temporairement.						
Plus-values à court terme étalées						
Plus-values de fusion						
Plus-values à long terme différées						
5. Eléments taxés non comptabilisés						
Plus-values latentes sur OPCVM	380			380		
Quote-part résultat Stés transparentes						
Charges différées ou étalées						
Ecart de conversion Passif						
Autres éléments						
TOTAL	380	225 081	105 791	310 461		20 790
ELEMENTS A IMPUTER						
Déficits reportables fiscalement						
Amortissements différés						
Moins-values à long terme						
Autres éléments						
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE						
Plus-values fusion sur non amortiss.						
Réserve de profits de construction						
Autres éléments						

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Avantages en nature	44 022
Indemnités d'assurance	673
TOTAL	44 695

--

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		9	1
	Professions intermédiaires		2	
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		11	1

--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Selon étude réalisée sur la base des hypothèses suivantes : départ volontaire dès que le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein, taux d'actualisation de 1,5 %, taux de rotation du personnel de 10 % et pourcentage de progression des salaires égal à 1,5 %.			34 272	
			34 272	
Autres engagements				
Cession de créance en germe du CICE 2013 (préfinancement obtenu = 266 k€)			313 000	
Contrats d'achats de 2 302 972 USD à échéances 01/2017 et 12/2017			2 161 997	
Prime de non conversion de l'emprunt obligataire dans l'hypothèse d'un remboursement à l'échéance du contrat (31.12.2024)			13 872 255	
(provision pour risque de non conversion constituée au 31.12.2016 = 1 845 645 €)			16 347 252	
Total des engagements financiers (1)			16 381 524	
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Prêts et autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé, non versé				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits financiers				
Produits de participations				
Autres produits financiers				
Charges financières				
Charges financières				
Autres éléments				

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2016

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS INTER COSMETIQUES	86 224	3 854 891	100,00	4 039 899	4 039 899
SAS ALKOS COSMETIQUES	1 600 000	2 589 149	100,00	962 000	962 000
SAS SAGAL	533 571	403 323	100,00	4 138 991	2 588 941
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS INTER COSMETIQUES	1 129 566		35 575 272	1 604 763	1 430 000
SAS ALKOS COSMETIQUES	2 314 300		16 808 168	457 270	1 270 000
SAS SAGAL	92 175		6 145 408	228 888	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(Décret N° 67-236 du 23 mars 1967)

Etat exprimé en euros		31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
CAPI TAL en Fin d'exercice	Capital social	2 191 836	2 191 836	7 500 000	7 500 000	4 979 426
	Nombre d'actions ordinaires	2 191 836	7 500 000	7 500 000	7 500 000	4 979 426
	Nombre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote	0	0	0	0	0
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation	825 230	825 230	8 310 000	8 310 000	5 438 984
	- Par droit de souscription	0	0	400 000	400 000	280 000
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	2 189 406	2 469 571	2 212 129	2 871 694	3 721 915
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	497 921	194 453	(1 942 756)	3 507 336	2 913 850
	Impôts sur les bénéfices	10 541	(117 981)	(558 539)	(745 054)	(469 344)
	Participation des salariés	0	0	0	0	0
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	477 468	(938 825)	(947 014)	3 083 140	3 380 024
	Résultat distribué (1)	0	0	0	0	0
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	0,22	0,04	(0,18)	0,57	0,68
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	0,22	(0,13)	(0,13)	0,41	0,68
	Dividende attribué (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	6	6	7	9	11
	Montant de la masse salariale	609 029	740 276	815 701	1 066 707	1 291 704
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	266 657	324 108	361 112	487 024	565 066

(1) mis en paiement (ou proposé pour N)

"AAXEN"

Société par actions simplifiée au capital de 4.979.426 €

Siège social : PARIS (75008) - 20, avenue Franklin Roosevelt

503 182 073 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 21 JUIN 2017

PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix-sept, le 21 juin à 14 heures, les associés de la société AAXEN, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la Société, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Dominique VAUTIER, en sa qualité de Président de la Société.

M. Bernard Gassion est désigné comme secrétaire par l'associé représentant le plus grand nombre d'actions, soit la société FINNLEY SA.

Les sociétés C.C. AUDIT et SCOREX, Commissaires aux comptes, dûment convoquées en date du 8 juin 2017 sont présentes.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que des associés disposant de plus de la moitié des droits de vote sont présents, représentés ou ont voté par correspondance.

L'Assemblée est donc régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Renonciation à des droits ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport des Co-Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président pour sa gestion durant l'exercice de la Société ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Examen du mandat des membres du Comité de Direction ;
- Examen du mandat des membres du Comité de Surveillance ;
- Rapport de gestion du Groupe ;
- Rapport des Co-Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;



- Pouvoir en vue des formalités.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'Assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée aux Co-Commissaires aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président ;
- les comptes sociaux clos le 31 décembre 2016 : bilan, compte de résultat et annexe ;
- les comptes consolidés du Groupe AAXEN clos le 31 décembre 2016 : bilan, compte de résultat et annexe ;
- le rapport de gestion du Président afférent aux comptes sociaux clos au 31 décembre 2016 ;
- le rapport de gestion du Président afférent aux comptes consolidés du Groupe AAXEN clos au 31 décembre 2016 ;
- le rapport des Co-Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2016 ;
- le rapport des Co-Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe AAXEN au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- le rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- les statuts de la Société.

Monsieur le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, les rapports du Président, les rapports des Co-Commissaires aux comptes, le projet des résolutions ainsi que les autres documents énumérés par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés.

L'Assemblée donne acte à Monsieur le Président de cette déclaration.

Monsieur le Président précise également qu'il n'a été saisi d'aucune question écrite de la part d'associés.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport du Président et fait donner lecture des rapports des Co-Commissaires aux comptes.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion générale ouverte, après avoir signalé qu'aucun projet de résolution n'a été déposé par des associés.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



RESOLUTION LIMINAIRE

Au titre des présentes, l'Assemblée Générale déclare avoir pu prendre connaissance en temps utile, des rapports du Président, du texte des résolutions et des rapports des Commissaires aux comptes, ainsi que des autres documents énumérés par la loi et les règlements.

Par conséquent, l'Assemblée Générale déclare renoncer à se prévaloir des nullités légales pouvant découler des modalités de convocation de la présente assemblée générale.

Cette résolution, mise aux voix, est *adoptée à l'unanimité*
Votes pour : *4979 426*
Votes contre :
Abstentions :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président afférent aux comptes sociaux clos au 31 décembre 2016, et le rapport des Co-Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et amortissements non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts qui s'élèvent à 40.075 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que le montant de l'impôt sur les sociétés correspondant ressortant à 13.358 €.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est *adoptée à l'unanimité*
Votes pour : *4979 426*
Votes contre :
Abstentions :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, prend acte des sommes distribuables au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016, lesquelles après :

- Apurement du poste "Report à Nouveau" débiteur s'élevant à 3 202 741 € ; et
- Dotation de la "Réserve Légale", à hauteur de 8.864,15 €, soit 5 % du bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures ;

sont constituées de ce qui suit :

- Du solde du bénéfice de l'exercice écoulé, soit la somme de 168 418,85 € (ci-après, le "**Solde du Bénéfice**");
- Du poste "Prime d'émission, de fusion, d'apport...", s'élevant à la somme de 1 331 048 €,

N m

soit pour un montant global de 1 499 466,85 € (ci-après, les "**Sommes Distribuables**"),

et décide d'affecter les Sommes Distribuables de la manière suivante :

- A titre de dividende pour un montant global de **1 200 000,00 €**
soit un dividende par action d'environ 0,24 €,
par (i) distribution de la totalité du Solde du Bénéfice,
soit la somme de 168 418,85 € et,
(ii) prélèvement de la somme de 1 031 581,15 € sur le
poste "Prime d'émission, de fusion, d'apport..."

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour de l'assemblée ; tous pouvoirs sont donnés au Président à cette fin.

Ce dividende serait éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts. ¹

En application de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

En outre, chacun des associés, personne physique, pour ce qui le concerne, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, prend acte des informations suivantes :

- i) pour toute distribution de dividende à une personne physique fiscalement domiciliée en France, les prélèvements sociaux sont directement retenus à la source par la société distributrice (le taux global des cotisations sociales applicables à ce jour est de 15,5%, la CSG déductible étant de 5,1%) ;
- ii) les dividendes perçus depuis le 1^{er} janvier 2013 sont obligatoirement soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après réfaction de 40% (l'abattement fixe annuel étant supprimé).
- iii) les dividendes distribués à compter du 1^{er} janvier 2013 sont soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire au taux de 21%. Il s'agit d'un acompte d'impôt sur le revenu (imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré). S'il excède l'impôt dû, il est restitué ; il est précisé que :
 - les contribuables dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à un certain montant (50.000 € pour une personne seule ou 75.000 € pour un couple) peuvent formuler, sous leur responsabilité, une demande de dispense de prélèvement en remettant à la Société, au plus tard au 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des dividendes, une attestation sur l'honneur indiquant que leur revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant dernière année précédant le paiement est inférieur aux montants précités.
 - Les contribuables dont les titres ouvrant droit au dividende, sont détenus dans une PEA, ne sont pas soumis à ce prélèvement à la source.

Cette résolution est *adoptée à l'unanimité*
Votes pour : ... *4.979.1426* ...
Votes contre :
Abstentions :

N m

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est *adoptée à l'unanimité*
Votes pour : *4.979.426*
Votes contre :
Abstentions :

QUATRIEME RESOLUTION

Le mandat des membres du Comité de Direction de la Société arrivant à échéance, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Président, décide de renouveler le mandat de l'ensemble des membres dudit Comité, soit les personnes ci-après :

- **Monsieur Philippe PAVAGEAU**, né le 4 février 1959 à Bordeaux (33), de nationalité française, demeurant à NEUILLY SUR SEINE (92200) – 34 rue Madeleine Michelis ;
- **Monsieur Dominique VAUTIER**, né le 18 mai 1955 à Amblemy (02), de nationalité française, demeurant à ELINCOURT SAINTE-MARGUERITE (60157) – 2, allée des Pins ;
- **Madame Florence LEFEUVRE**, née le 2 juin 1965 à Neuilly-sur-Seine (92), de nationalité française, demeurant à PARIS (75116) – 15, rue Descamps ;
- **Monsieur Alexandre KHOSROVCHAH**, né le 21 janvier 1964 à Roubaix (59), de nationalité française, demeurant à ANGERS (49000) – 5, rue Condorcet ;

pour une nouvelle durée de 3 ans venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer en 2020 sur les comptes clos au 31 décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est *adoptée à l'unanimité*
Votes pour : *4.979.426*
Votes contre :
Abstentions :

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Président, prend acte, (i) à effet du 31 mars 2017, de la démission de leurs fonctions de membre du Comité de Surveillance de la Société, des personnes suivantes :

- **MBO PARTENAIRES**, société par actions simplifiée au capital social de 833.300 €, dont le siège social est à PARIS (75008) – 3, rue La Boétie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 443 024 237, représentée par Monsieur Richard BROCHE ;

N *m*

- **Monsieur Gabriel NECTOUX**, né le 19 mars 1987 à la GARENNE-COLOMBES (92), de nationalité française, demeurant à ASNIERES-SUR-SEINE (92600) – 3, rue Ernest Billiet,

Et (ii) de la poursuite du mandat de membre du Comité de Surveillance des personnes suivantes :

- **FINNLEY S.A**, société anonyme de droit luxembourgeois au capital de 62.000 €, dont le siège social est situé à LUXEMBOURG (L - 2610) – 76, route de Thionville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B80272, représentée par Monsieur Gérard GIEUX ;
- **Monsieur Bernard MAUSSION**, né le 31 octobre 1951 à Châteaubriant (44), de nationalité française, demeurant à PARIS (75015) – 51, rue Cambronne ;
- **Madame Delphine GIEUX**, née le 2 avril 1974 à Saint-Maur des Fossés (94), de nationalité française, demeurant à Paris (75018) – 41, rue des Abbesses.

jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est *adoptée à l'unanimité*
Votes pour : *4 979 426*
Votes contre :
Abstentions :

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du groupe établi par le Président et la lecture du rapport des Co-Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

Cette résolution, mise aux voix, est *adoptée à l'unanimité*
Votes pour : *4 979 426*
Votes contre :
Abstentions :

SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toute formalité qu'il y aura lieu.

Cette résolution, mise aux voix, est *adoptée à l'unanimité*
Votes pour : *4 979 426*
Votes contre :
Abstentions :

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Monsieur Dominique VAUTIER



Le Secrétaire

M. Bernard MAUSSION

